

ENTRÉE EN CLASSE DE SECONDE - RENTRÉE 2026

Toute situation

actualisation v1

1. CALENDRIER DES OPÉRATIONS

a. Parution des résultats de l'affectation : Mardi 30 juin 2026, début d'après-midi, les résultats de l'affectation sont consultables sur le téléservice TSA.

b. Télé-inscription préalable obligatoire : Peu après la parution des résultats, la télé-inscription est ouverte sous le téléservice. Vous y accédez avec votre compte EduConnect ou France Connect.

<https://teleservices.education.gouv.fr>

Cette opération est à effectuer le plus rapidement possible, et avant l'inscription au lycée : mise à jour des données administratives, saisies des choix de langues vivantes et options Euro, et récupération du dossier d'inscription à nous remettre complété lors de l'inscription physique obligatoire.

Remarque 1 : en fonction de vos vœux et du résultat d'affectation, vous vous inscrivez selon le schéma suivant :

Sections	Dénomination dans le téléservice
2nde GT	2nde générale et technologique
2nde Section sportive basket ou athlétisme	2nde générale et technologique, section sportive
2nde Euro *	2nde générale et technologique, section euro et langues orientales
2 ^{nde} ULIS	2 ^{nde} générale et technologique ULIS

Remarque 2 : tous les élèves de 2de s'inscrivent en Anglais 1.

Remarque 3 : le choix du régime "externe" ou "demi-pensionnaire" sera modifiable à la rentrée. Le choix du régime "interne" est conditionné à un recrutement préalable.

Remarque 4 : *choix de l'option Euro et du double parcours européen*

Le choix d'une section européenne (allemand-italien-anglais) est conditionné par le résultat des commissions du mois de mai 2026.

Sous réserve de places vacantes suite aux commissions, de bons résultats dans la langue choisie et de correspondre aux critères retenus par les commissions, les sections européennes allemand et italien peuvent aussi être demandées au moment de l'inscription ; dans ce cas joindre les 3 bulletins de l'année de 3^{ème} au dossier ; la place sera accordée en fonction des places disponibles et des profils scolaires des élèves.

Si vous n'avez pas pu procéder à la téléinscription, n'oubliez pas de venir avec vos identifiants au moment de l'inscription afin de pouvoir le faire sur place. Des postes seront disponibles.

c. Commande obligatoire du Pass Région avant l'inscription sur place (voir au verso 3.)

d. Inscription sur place obligatoire : nous vous accueillons au rez-de-chaussée du bâtiment B, en salle **B003**, selon le planning ci-dessous, à scrupuleusement respecter.

Collèges A.Kandelaft, JP.Rameau,	Elèves en sections européennes	Elèves en sections sportives scolaires athlétisme et basket Elèves internes (tous niveaux)	Collèges J. De Verazzane J.Perrin L. Mourguet	Collèges V.Schoelcher Et autres collèges
Mercredi 1 ^{er} juillet 2026 8h-12h	Mercredi 1 ^{er} juillet 2026 8h-12h	Mercredi 1 ^{er} juillet 2026 13h-16h00 15h30 Intégration des élèves internes, après	Mercredi 1 ^{er} juillet 2026 13h-16h00	Jeudi 2 juillet 2026 8h-12h

		leur inscription		
--	--	------------------	--	--

2025-2026 p.2

Accueil infirmerie : le service est ouvert ; toute situation médicale avec les documents nécessaires (PAI, ordonnances...) est à signaler aux infirmières dès l'inscription. Permanence le mardi 30 juin de 14h00 à 18h00; le mercredi 1er juillet de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et jeudi 2 juillet de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 à l'infirmerie, au bâtiment J.

2. PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- la fiche de renseignements complétée (= le dossier)
- la fiche d'urgence (et éventuellement la fiche médicale confidentielle sous pli cacheté)
- RIB
- Copie Livret de famille
- Assurance
- la notification éventuelle d'aménagement des épreuves du brevet des collèges (ex : 1/3 temps)
- les dossiers éventuels de PAP, PAI, PPS, PPRE.
- **une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport**
- la fiche Internat et une photo d'identité pour les élèves qui ont été acceptés en internat.

3. LE PASS'RÉGION indispensable pour entrer dans l'établissement par les tourniquets sécurisés, accéder à la demi-pension et obtenir les manuels scolaires.

Les manuels seront fournis par la Région Auvergne Rhône Alpes à la rentrée sur présentation du Pass.

Vous devez impérativement faire des démarches pour commander votre Pass'Région, en même temps que la téléinscription, sur INTERNET :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Attention ! Une photo d'identité sera demandée sous forme numérique.

Conseils : bien conserver le code secret
ne pas conserver ce Pass avec votre téléphone afin d'éviter les dysfonctionnements.

4. TRANSPORTS SCOLAIRES

Informations sur Internet : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>
- <https://www.tcl.fr/titres-et-tarifs/rentree-scolaire-2026>

Pour les élèves internes : une participation aux frais de transports hebdomadaires est versée aux familles par certains conseils départementaux (*renseignements sur le site Internet du Conseil Départemental de votre domicile, rubrique « transports scolaires »*).

5. ATTENTION !

L'inscription ne devient **EFFECTIVE** que si le dossier est **COMPLET** après vérification. Nous vous signalons notamment qu'une adresse mail LISIBLE est **OBLIGATOIRE (élève et parents)** : le lycée communique **très régulièrement toutes ses informations** via les adresses mail fournies.